

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Kigali , le 13 décembre 1955

, de

(1) N° 6048/S.M.

RUANDA-URUNDI GEBIED

RESIDENCE DU RUANDA

F.M.

Ref. n° :

Annexe :

Bijlage :

Objet :

Voorwerp :

Carte Assistance
Médicale aux Colons.

*2004 / SA / 1 doug
16/12/55 Zamboni*

06/1

A Monsieur l'Administrateur du Territoire

de et à

K I B U N G U



See 25/01

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous demander de faire insérer au-dessus de la signature des demandeurs sur tous les formulaires "Demande d'octroi de la Carte d'Assistance médicale aux Colons" la phrase suivante:

"La présente vaut procuration autorisant Monsieur le Vérificateur des Impôts à communiquer à la Commission pour l'octroi de la Carte d'Assistance médicale aux Colons, le montant de mes revenus, retenus fiscalement".

Le Résident du Ruanda, M. BESSAINT,

*OSU,
à pointer A/ les formulaires
en stock OSU.*

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord vermelden nummer en dagtekening